

CLUIS

Bulletin municipal

Bulletin n°7

Mairie de Cluis - 12, rue du château

www.cluis.fr



SOMMAIRE

Édito	3
<i>Mot du maire.....</i>	<i>3</i>

Cadre de vie	4
<i>Travaux réalisés</i>	<i>4</i>
<i>Les bénéfices de l'élagage</i>	<i>5</i>
<i>Village d'avenir</i>	<i>6</i>
<i>Jardin place du champ de foire</i>	<i>7</i>
<i>Lotissement des Véveilles</i>	<i>7</i>
<i>Résultats positifs pour le viaduc de l'Auzon</i>	<i>8</i>

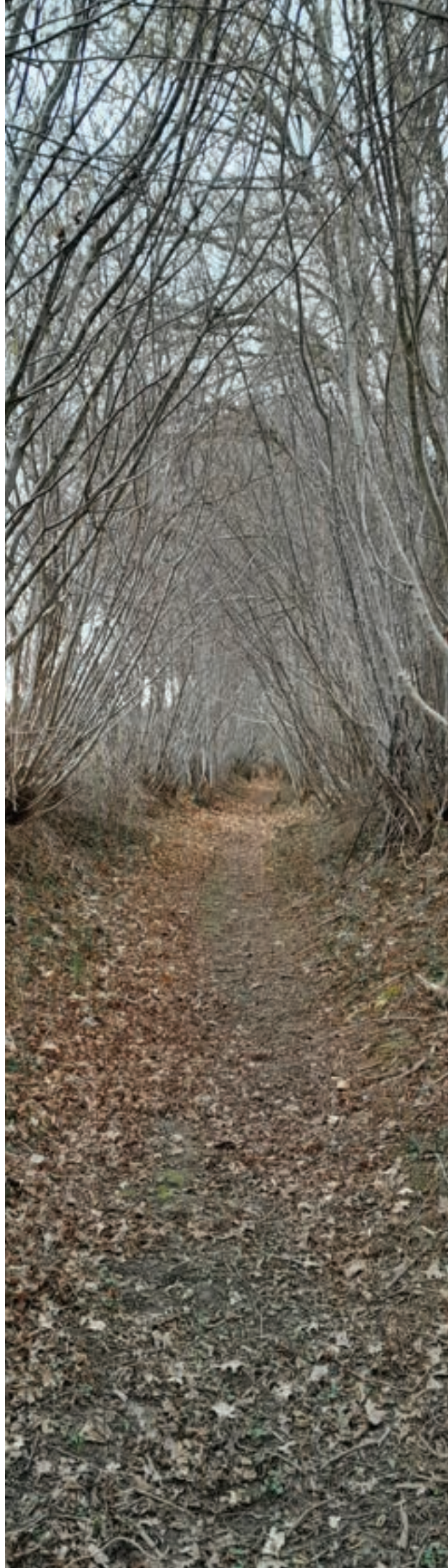
Services	10
<i>École primaire</i>	<i>10</i>
<i>Énergie renouvelable et PLUI</i>	<i>11</i>
<i>Les associations</i>	<i>12</i>

Les Clusiens	16
<i>Maisons fleuries</i>	<i>16</i>
<i>Réouverture de magasin</i>	<i>16</i>
<i>Réunion de santé publique</i>	<i>17</i>
<i>Devoir de mémoire</i>	<i>18</i>
<i>Duoday</i>	<i>19</i>

Patrimoine & Loisirs.....	20
<i>L'histoire de la bibliothèque</i>	<i>20</i>

C'est passé	22
--------------------------	-----------

Infos pratiques	23
<i>Compostez, transformez !</i>	<i>23</i>



Édito

Le mot du maire

Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année 2024 soit porteuse de réussite, de bonheur et de prospérité.

L'année 2023 a été marquée par beaucoup de remous politiques et économiques sur le plan international. La France n'a pas été épargnée par ces difficultés et nous en subissons les conséquences chaque jour.

C'est pourquoi la **gestion de notre commune doit être la plus rigoureuse possible** si nous voulons mener à bien tous nos projets.

2023 a vu l'**aboutissement des différents travaux prévus à notre budget**. Seule l'étude diagnostic de notre mairie a pris un certain retard. Celle-ci sera rendue début février. Cela nous permettra de budgétiser pour **2024 une première tranche de travaux** indispensable à la conservation de ce monument.

Nos autres projets sont nombreux. Parmi ceux-ci, d'importantes **modifications sur l'éclairage public** et un **enfouissement de réseaux** dans certaines rues seront réalisés au cours du deuxième semestre 2024. Cela devrait nous permettre de réaliser des économies significatives sur notre poste électricité.

Je tiens à nouveau à **remercier tous nos employés communaux** pour leur travail au quotidien. Ils sont, ainsi que tous les membres



du conseil municipal, dévoués à leur commune et à leurs habitants.

Je terminerai par une bonne nouvelle : la candidature de notre commune a été retenue au **programme "villages d'avenir"**. De ce fait, nous allons pouvoir bénéficier d'**aides supplémentaires de l'État** dans la conception et la réalisation de nos projets.

J'espère que ce nouveau bulletin retiendra toute votre attention et vous souhaite une bonne lecture.

Didier Fleury,
Maire de Cluis

Restez connecté !



La page Facebook est accessible même si vous n'avez pas de compte.

Suivez l'actualité de votre village !

Scannez les QR codes avec l'appareil photo de votre téléphone



cluis.fr



Facebook

CADRE DE VIE

Travaux réalisés

Suite à l'**éboulement du mur du gymnase** rue Berton, il a été décidé pour des raisons financières de ne pas remonter un mur en pierre, mais en **pavé Vauban**. Ces travaux, **en cours de réalisation**, sont effectués en régie. Le haut du talus sera sécurisé par une rambarde.



Les **enduits des 3 maisons au fond du jardin de la place du champ de foire** sont en cours de réalisation. Une partie a été réalisée par l'**entreprise Berry Concept** (Aigurande) et la seconde partie des travaux sera effectuée par la **société Fleury Frères** (Cluis).

La **cage d'escalier de l'ancienne gendarmerie** a été entièrement restaurée. Les 4 locataires peuvent désormais accéder à leurs appartements en toute sécurité.



A. B.



Les bénéfices de l'élagage pour de meilleurs réseaux de communication

Il paraît indispensable de conserver une cohérence entre les politiques environnementales actuelles, le développement et le bon fonctionnement des outils de communication Orange.

L élagage et le **débroussaillage** permettent notamment d'éviter les chutes de branches et de **limiter les risques de détérioration des installations** qui pourraient entraîner une interruption des services.

Afin de prévenir l'endommagement des réseaux de communications électroniques et d'en permettre le déploiement, l'élagage est un **combat commun entre les collectivités locales et les réseaux de télécommunications**, et qui s'inscrit dans un cadre législatif qu'il convient de faire respecter.

Les efforts d'Orange pour **entretenir le réseau** ne faiblissent pas puisque ce dernier

continue de se moderniser. Les techniciens interviennent pour assurer sa maintenance préventive et poursuivre son déploiement.

Si une coopération d'Orange avec les collectivités locales est incontournable et vertueuse, **la commune de Cluis incite également les propriétaires à anticiper et à réaliser un élagage régulier.**

Par ailleurs, un référent du réseau cuivre par département est identifié au sein d'Orange. Il est un interlocuteur privilégié pour échanger sur les difficultés rencontrées et, dans le cas d'une action d'élagage à entreprendre, adapter la démarche adéquate selon la situation juridique de l'occupation identifiée.

➤ Les bénéfices de l'élagage sont multiples pour :

La collectivité

Garantir la sécurité des personnes.

Sauvegarder la sûreté et la commodité des passages, la conservation des chemins et garder une vision esthétique de l'environnement.

Préserver les réseaux filaires aériens.

Maintenir la continuité des services de communication.

Accélérer le déploiement du réseau fibre.

Développer l'attractivité du territoire grâce à un réseau de qualité favorisant le télétravail.

Le propriétaire

Favoriser une bonne santé de ses arbres et préserver leur qualité, leur esthétique et un confort de récolte.

Limiter le ramassage des feuilles.

Prévenir la chute des branches.

Prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communication électronique.

Anticiper par un ébranchage régulier diminue le nombre d'élagages, plus coûteux et plus complexes.

L'opérateur télécom

Garantir une sécurité et une fiabilité du réseau.

Faciliter le tirage des câbles en cas de déploiement de fibre optique.

Initier une coopération avec la collectivité favorisant la sauvegarde des réseaux.



CADRE DE VIE

Village d'avenir

L'État a mis en place le plan "France Ruralités" et dans ce cadre, "Villages d'avenir" est un label qui vise à accompagner des communes rurales dans la réalisation de leurs projets de développement.

La commune de Cluis a **candidaté** pour ce nouveau label et **a été retenue**.

Des chefs de projets, recrutés par les départements doivent aider les communes retenues à **faire avancer leurs projets** et à **faciliter le franchissement de certaines étapes** telles que :

- la mobilisation d'appuis en ingénierie locale,
- la recherche de financements,
- vérifier la conformité du projet aux règles administratives,
- la prise de contact avec les interlocuteurs adaptés (financeurs),
- l'information sur de nouveaux dispositifs pouvant intéresser la commune.

Les projets pouvant être concernés sont multiples du moment qu'ils soient **structurants, répondants aux besoins quotidiens des habitants** ou qu'ils visent

à **amener une dynamique nouvelle** dans la commune.

➤ *Nous avons notamment mis en avant les projets suivants :*

- le remplacement de l'éclairage public afin de baisser notre consommation énergétique,
- la réfection du manoir (Mairie),
- l'embellissement et la végétalisation des espaces publics.

➔ **Bon à savoir**

L'Indre est un des départements disposant du plus grand nombre de communes lauréates.

M. P.



Jardin place du champ de foire

Comme promis, nous vous faisons part de l'**avancée des travaux du petit jardin aménagé** suite à la démolition de la "Maison Bonème" 10, place du champ de foire.

Deux maisons qui clôturent le jardin ont été achetées par la commune afin de pouvoir en restaurer les façades. Après avoir refait les enduits, des arbres ont été plantés et la pelouse semée. **Au printemps, ce lieu devrait être accessible au public** et nous espérons qu'il charmera les promeneurs.

C. M.



Le lotissement des Véveilles



Suite à l'**acquisition de 2 terrains** appartenant à la famille Jacquet situés rue des Véveilles, la municipalité a décidé de créer un **lotissement de 4 lots** d'une surface moyenne de 1200 m² pour 3 lots et de 951 m² pour le 4^e lot. La viabilisation est en cours.

Suite à une délibération du 11 juin 2023, portant sur le prix de vente des terrains du lotissement "Les Véveilles", le prix de vente retenu a été fixé à **10€ le m²**.

Ces 4 terrains sont d'ores et déjà disponibles à la vente. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie.

D. F.



CADRE DE VIE

Résultats positifs pour le viaduc de l'Auzon

Dans la précédente édition, nous vous informions de l'inscription, le 23 février 2023, du viaduc de Cluis au titre des monuments historiques.

Cet ouvrage remarquable a aussi été **retenu par le Programme National des Ponts de France Relance 2022** pour bénéficier d'un **diagnostic complet**. C'est la société Cerema qui s'en est chargée, la dernière quinzaine de juin 2023.

Les **résultats** nous ont été restitués lors d'une vidéo conférence le **15 décembre**

2023 et c'est avec un certain plaisir que nous vous révélons le bulletin de santé de notre viaduc qui a été qualifié "**d'ouvrage globalement en bon état**".

Il a été recommandé de poursuivre sa surveillance régulière et son entretien courant.

J-P. D.

➤ L'histoire du viaduc, *Un géant de maçonnerie de près de 125 ans.*

Construit de **1897 à 1901**, le viaduc de Cluis est le principal ouvrage d'art de la ligne d'Argenton-sur-Creuse à La Châtre **mis en service en 1903**. Il a été créé pour enjamber la faille de la vallée de l'Auzon séparant le Bassin Parisien du Massif Central.

Il demanda de très importants moyens de construction et ses dépenses représentèrent 17% du coût total de la ligne, alors qu'**avec ses 499 m**, il ne représente que 1,05 % des 47 600 km du projet.

Jusqu'à **400 ouvriers** furent employés lors des 5 exercices de son édification de 1897 à 1901.



La hauteur maximale des rails au-dessus du sol était de 42,70 m, **20 arches de 20 m d'ouverture** en plein ceintre le composent. La largeur entre les parapets est de 4,5 m. Compte-tenu de la mauvaise nature du sol et de la présence de l'Auzon, de très **importants travaux de terrassement** et de maçonnerie durent être engagés de la pile n°7 à la pile n°13 pour permettre de supporter convenablement la charge de l'ouvrage.



Les **fondations** furent descendues **jusqu'à 7 m de profondeur**, avec des voûtes inversées dans le sol reliant les piles entre elles. À la base des fondations de cette partie, leur largeur était de 13 m.

Le **lit de l'Auzon fut modifié**, et maçonné sur 4 m de largeur et 87 m de longueur, et des fossés maçonnés établis pour assurer un bon drainage de la vallée au droit de l'ouvrage.

Il est à noter que le volume des maçonneries en fondation, 32 414 m³, est supérieur à celui mis en œuvre en élévation et aujourd'hui visible, 28 425 m³.

Les **matériaux** furent pour partie **extraits localement**, mais les moellons de bonne qualité vinrent de **Saint-Savin** et **Lussac-les-Château**. Chaux et ciment provenaient de **Beffes**.

Utilisé par les **circulations ferroviaires de 1903 à 1952** seulement, le viaduc de Cluis a vu passer plus d'année pour les usages de loisirs que de transport !

Aujourd'hui encore, le viaduc de Cluis est le **31^e ouvrage d'art ferroviaire français par sa longueur**. Il est dépassé en longueur par le viaduc du Blanc (530 m) dans notre département, mais le dépasse en hauteur (42,70 m contre 37).



Celui de Chabenet toujours utilisé sur la ligne Paris/ Toulouse au Nord d'Argenton-sur-Creuse, fait 307 m de long et 38 m de haut, venant en 94^e position du classement.

J-G. A.

SERVICES

École primaire



L'année scolaire s'est déjà à moitié écoulée. Les 68 enfants des 3 classes ont bien travaillé. Les premiers mois d'école ont été l'occasion de **s'initier au rugby et au théâtre**. Les plus grands sont retournés à la **piscine de La Châtre**. Les plus petits ont pu profiter de nouvelles installations lors des récréations : **une balançoire et une fourmi géante ont**

été installées en face de leur classe. Le premier semestre a été ponctué par une **visite aux résidents de l'EHPAD de Cluis**, une **visite du père Noël** et le traditionnel **goûter de Noël** offert par la municipalité.

L'année 2024 sera l'occasion pour les élèves de vivre de **nouveaux projets**, en plus de l'organisation de la **deuxième édition de la randonnée de l'école** au printemps et d'une **kermesse en juin**, sans oublier la traditionnelle **Pièce Piquée le 27 mai prochain**.

école



➔ **Pour rester informé :**

Le **blog de l'école** :
ec-cluis.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/

■ Énergie renouvelable et PLUI

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, les 12 communes de la Communauté de Commune Val de Bouzanne devaient identifier les zones d'accélération possibles pour implanter des énergies renouvelables sur leurs communes respectives (photovoltaïque au sol ou sur toitures, éolien, méthanisation...).

A fin de préparer la **délibération du 21 décembre 2023** lors du Conseil Communautaire, un échange s'est tenu dans le cadre de l'article 15 de la loi N° 2023-175 promulguée le 10 mars 2023. Une **consultation publique** a également été mise en place, du 14 au 22 novembre 2023, **sur le site internet de la Commune de Cluis.**

Lors du **Conseil Municipal suivant du 14 décembre 2023**, et après en avoir délibéré, les élus ont accepté à l'unanimité les propositions de zones suivantes :

→ les parcelles cadastrées A699/703/705/706/707/1479/1890/1896/1898 et 1901 à proximité de la carrière pour une surface totale de 29 845 m² pour des **projets photovoltaïques au sol.**

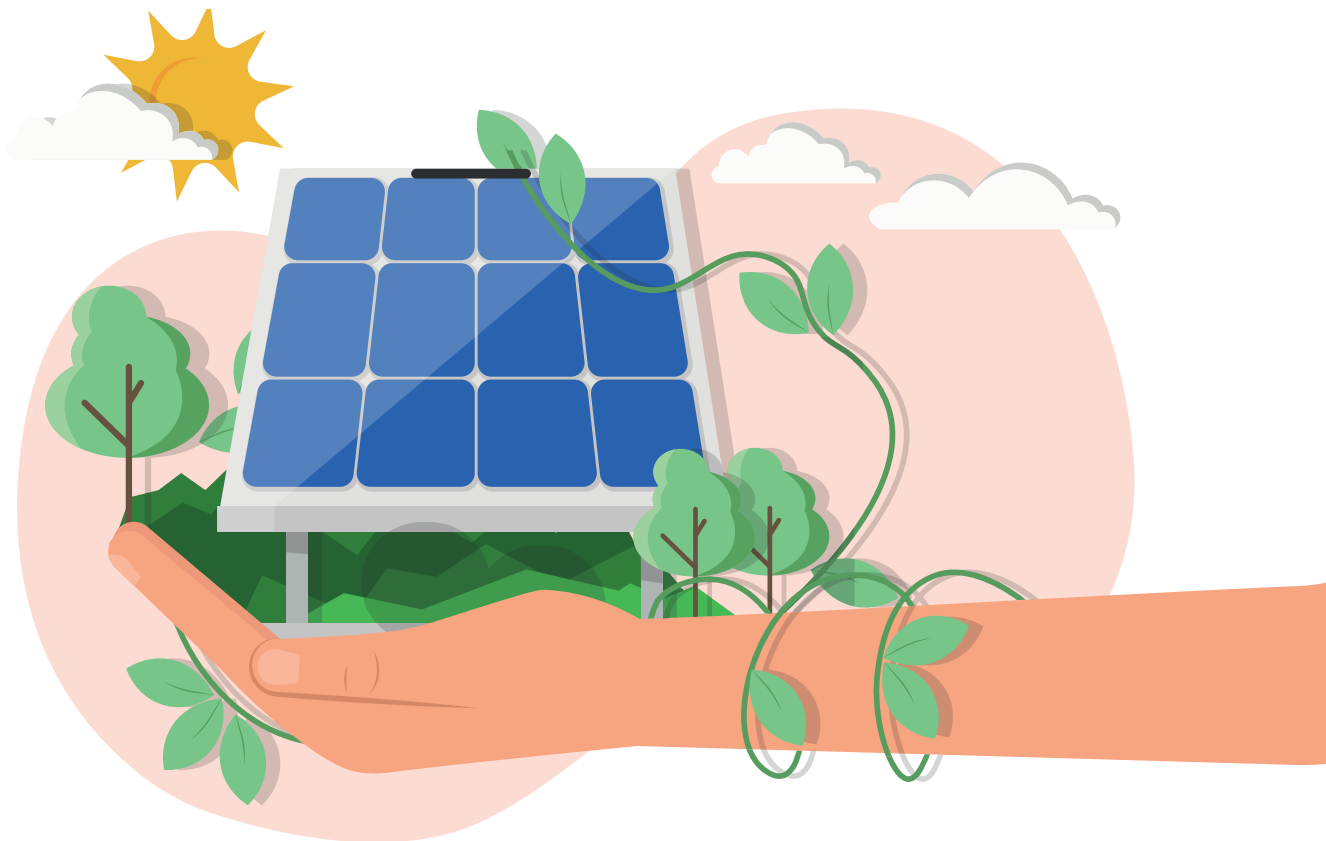
→ Les parcelles A2093 et 2094 au lieu-dit "Millançais" pour une surface totale de 27 230 m² pour des **projets photovoltaïques au sol.**

→ Les parcelles A506/507/508/509/1161/1416/1417/1418/1776/1931/1932/1944/1945/1986/2018 et 2019 au lieu-dit "La Grande Justice" pour une surface totale de 76 647 m² pour des **projets photovoltaïques en toiture.**

→ Le **refus de tout projet éolien** sur l'ensemble du domaine communal.

Ref : délibération du Conseil Municipal n° 2023-11-3

J.P. D.



SERVICES

La parole aux associations

Textes écrits respectivement par chaque association.

L'ASSC

L'assemblée générale de l'ASSC s'est tenue le **samedi 13 janvier**, Salle des Associations. Vous pouvez bien sûr encore **adhérer pour 8€ l'année** ! Avec l'entreprise de services Helloasso, vous pouvez maintenant le faire **en ligne** et obtenir votre reçu fiscal (donnant lieu à réduction d'impôt) en tapant le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/association-de-sauvegarde-des-sites-de-cluis/adhesions/adhesion-assc>



En ce début 2024, **l'Association vous adresse tous ses meilleurs vœux** ! Nous allons poursuivre nos **objectifs culturels** pour vous faire découvrir l'histoire et le patrimoine local grâce au programme suivant :

- **2 conférences d'hiver** dont le programme sera précisé par la presse et via notre page Facebook.
- les **Journées Patrimoine de Pays**, dimanche **23 juin 2024** sur le thème de "L'eau, utile à tous".

- le **chantier REMPART**, du **14 juillet au 11 août**. Les travaux seront menés sur la courtine Nord dans le **prolongement des travaux des années précédentes**. Des visites guidées du site et des travaux seront possibles les matins de chantier (demande à formuler auprès des stagiaires).

- **Soirée courts-métrages** à la MEL le **2 août** sous la direction de Bérénice Bonhomme.

- **Récital poésie-musique**, le **9 août** autour des textes écrits et lus par Béatrice Bonhomme, dans un écrin du patrimoine cluisien.

Côté paysager, les chevrettes cou-clair reviendront avec les beaux jours s'occuper d'une partie des pentes de la forteresse.

2024 sera aussi **l'année Dauvergne** ! Cette dynastie d'architectes a œuvré à Cluis comme nous l'a illustré l'historien de l'art O. Prisset l'hiver dernier, lors de sa conférence au château de Puy d'Auzon. Vous pourrez découvrir **différents aspects du travail d'Alfred Dauvergne** et de ses deux fils Henry et Louis à travers des **expositions temporaires** dans les musées de La Châtre, Argenton, au Blanc mais aussi aux Archives départementales de l'Indre.

➔ **Contact** : cluis@rempart.com

➔ **Facebook** : @A. Sauvegarde des Sites de Cluis

La Côterie du Luma

Lors de notre dernière assemblée générale, notre bilan de cette première fête du Luma après les 2 ans d'arrêt dus à la pandémie était plus que satisfaisant avec une fréquentation de plus de 10 000 personnes.

Les membres du bureau n'avaient donc

plus qu'un objectif, **faire grandir encore plus haut celle-ci**, en essayant de trouver de nouveaux groupes encore plus prestigieux, **une animation par jour**, car notre fête allait durer 4 jours, tout ceci **en écoutant les points négatifs** qui nous avaient été remontés (*propreté de la fête, restauration...*).

Dès le début de la semaine, l'arrivée des forains nous laissait penser à une édition qui allait marquer les annales, car jamais Cluis n'avait accueilli autant de gros manèges, au nombre de 7, étant obligé même d'en refuser pour les envoyer au Poinçonnet. Dès le début de l'après-midi du samedi, sous un soleil radieux, la foule déambulait dans les rues et la fête foraine battait son plein.



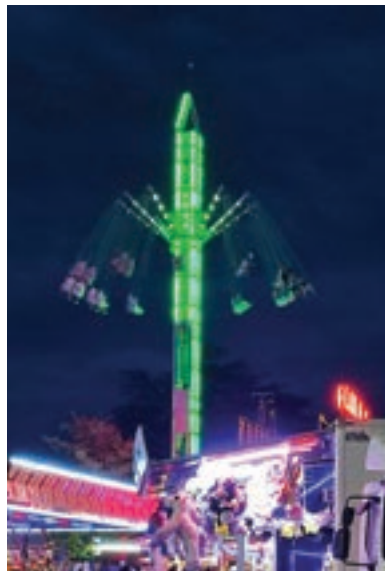
Notre **1^{er} défilé en nocturne fût un succès** avec ces **6 majestueux chars illuminés** sur le thème "Les Films Cultes" - une ambiance féérique avec nos divers groupes - et se terminait par une **soirée disco**.

Le dimanche matin après une petite ondée qui nous avait donné quelques frayeurs, notre **vingtaine de producteurs** s'installaient devant la halle pour **un marché très fréquenté**. L'après-midi avec nos animations sous la halle, la fréquentation était tel un jour de 1^{er} mai, et de paroles de forains "nous n'avions jamais vu ça". La soirée Disco fût un succès, comme le samedi (*à tel point que faute de boisson la soirée dut s'achever un peu plus tôt*).

Le jour du 1^{er} mai, nous retrouvions notre **très belle foire** avec une **cinquantaine de marchands ambulants** qui avaient répondu présents. Notre cavalcade battait son plein avec nos **différents groupes variés** et nous proposaient une ambiance endiablée, avec un **public extraordinaire venu en nombre** tout au long de la ville. Plus de **15 000 personnes** ont arpenté nos rues durant le week-end, dont 7000 entrées payantes, une fête foraine comme

longtemps il n'y avait pas eu et une foire digne de ce nom.

Pour pallier au manque de disponibilités de restauration, nous avons fait venir un **food-truck et une pizzeria ambulante**. Afin que les rues restent les plus propres possibles, les employés communaux balayaient tous les matins et le camion poubelle de la CDC est venu le dimanche matin ramasser les poubelles.



La Côteirie tient à **remercier**, la **municipalité de Cluis** pour son soutien technique et financier, **M. Le Maire Didier Fleury** pour son implication dans le dossier sécurité d'une grande importance, la **CDC** pour le prêt du gymnase et d'avoir permis

le ramassage des déchets, les **employés communaux** pour les investissements d'avant, pendant et après la fête, tous nos **sponsors publics, privés**, les **établissements Pichon** qui sont venus nous relivrer tôt le matin du 1^{er} mai, les **résidents du CAT de Puy d'Auzon** pour leurs créations et la décoration de la halle, nos **jeunes adolescents** pour leurs nombreuses publications et vidéos sur les réseaux sociaux et bien sûr **tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible**.

Cette 68^e fête a mis la barre haut au niveau de la fréquentation et de l'ambiance, les membres du bureau ont donc un dur challenge à relever. Nous avons déjà commencé à réfléchir au **prochain programme de la 69^e fête** qui se déroulera du **30 avril au 5 mai 2024** sur le **thème des Jeux Olympiques**.

Il y a une chose à retenir, c'est que 80% de la réussite est due à la météo pour le même effort de préparation.

Si vous souhaitez nous aider, **venez nous rejoindre** pour les **préparatifs et l'organisation** de cette fabuleuse manifestation.

Bien Rire et Laisser Braire.

➔ **Facebook : @coterie.du.luma**

SERVICES

La parole aux associations

Textes écrits respectivement par chaque association.

Le syndicat d'initiative



Cluis, où est-ce ?

Cet été, vous pouvez nous aider à faire connaître notre village.

L'association renouvelée vous attend au bureau du Syndicat d'Initiative à la mairie pour **tenir une permanence exceptionnelle ou régulière** selon votre goût et vos possibilités.

Ne laissons pas Cluis à l'écart !
Merci de votre aide.

Pour toutes demandes d'informations, merci de vous adresser à l'accueil de la Mairie.

➔ **Facebook :** @s.i.cluis36

Manteau d'Arlequin

Après une année 2023 consacrée en grande partie à une **action auprès des jeunes**, un échange avec un théâtre en Écosse, dans l'île de Mull, le Manteau d'Arlequin attaque 2024 avec, comme tous les deux ans, la **préparation de son spectacle d'été dans la forteresse de Cluis-Dessous**.

Nous présenterons une adaptation du roman d'Herman Melville, "**Moby Dick**", l'histoire d'un capitaine de bateau, **Achab**, qui traque sur tous les océans une **monstrueuse baleine blanche** qui lui a pris sa jambe et entraîne son équipage dans sa folie. Un **grand roman épique** qui sera complété en faisant apparaître la **vie des femmes de marins**, absentes du livre,

mais qui voyaient partir leur père, frère ou mari, parfois pour trois ans et qui devait gérer du mieux possible l'économie du foyer et les enfants.

Nous espérons que le public appréciera le **cri des mouettes**, les **chants de marins** et les embruns qui envahiront la forteresse du **18 au 28 juillet 2024**.

Une baleine sur scène ? Un capitaine unijambiste ? Même pas peur ! Enfin si... parce que nous n'avons que quelques mois pour trouver des **solutions ingénieuses et divertissantes**. Un vrai challenge.



Herman Melville
Moby Dick

Dans cette seconde partie de l'**échange avec l'Écosse**, nous accueillerons **trois jeunes musiciennes**, Eilidh, Gemma et Shaunie, qui est aussi une très jeune chanteuse au talent prometteur.

C'est toujours un **grand défi** de mettre en place tout ce dispositif dans l'enceinte de la forteresse, le **décor du spectacle**, l'**auberge**... Nous devons faire face à la hausse des coûts et aux **normes techniques** toujours plus exigeantes...

Nous allons avoir besoin de **tout le soutien de nos bénévoles** et de tous les **encouragements** des habitants de Cluis.

Nous tenons à **remercier la municipalité** pour son soutien à la fois financier et logistique.

→ **Contact** : 06 70 91 45 56

→ **Facebook** : @manteaudarlequincluis

Familles Rurales

Voici la liste des activités 2024 :

• Après-midi jeux

Les 1^{er} et 3^e jeudi du mois à la salle des Associations. Participation 1 €

→ **Contact** :

Nelly Dalot : tounette.dalot@yahoo.fr

Arlette Sauzet : arlette.sauzet@orange.fr



• Gymnastique animée par Elisabeth Raoul.

Le mardi de 17h30 à 18h30 et de 18h45 à 19h45 à la MEL.

→ **Contact** : **Joelle Pion** : 06 81 88 55 47
mfjpion@orange.fr

• Aide à domicile

L'équipe compte maintenant **6 aides à domicile** qui travaillent à Cluis et dans les communes environnantes, elles aident des personnes âgées ou handicapées au niveau du **ménage**, de la **préparation des repas**, des **courses** et bien d'autres choses.

Le **nouveau responsable M. Anthony Perrin**

tient la permanence à la mairie de Cluis le mercredi matin de 9h à 12h,

→ **Contact** :

• **Anthony Perrin** : 02 54 31 25 54 ou contactez le au bureau de Neuvy-Saint-Sépulchre au 02 54 30 82 17. :

• **Frances Lefever**, référentes Familles Rurales : franceslefever2@gmail.com - 06 70 86 89 43

• **Nathalie Allely-Deschatre** :

nathaliedeschatre@gmail.com

• Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire, géré par Familles Rurales de Cluis, est un **accueil de loisirs**, un lieu de détente, avant et après l'école pour les **enfants de 3 à 12 ans**. L'enfant choisit parmi les activités : **jouer** à des jeux (de société...), **lire** ou **dessiner**. Il peut faire ses devoirs avec l'aide de Cécile ou Virginie.

→ **Horaires d'ouverture** :

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h20 à 8h50 et de 16h30 à 18h45

→ **Tarifs** :

QF de 0 à 765 > 1,65€ le passage

QF + de 766 > 1,70€ le passage

→ **Contact** :

• **Cécile Ballereau**, directrice : 02 54 31 29 60
alshcluisfamillesrurales@orange.fr

• **Frances Lefever** : franceslefever2@gmail.com

Voici les événements marquants en 2023 :

• Le **défilé d'Halloween** s'est déroulé le 26 octobre avec 12 participants.



• Un **atelier informatique** s'est déroulé au mois de novembre-décembre sur 5 séances, 6 personnes y ont assisté.

• Un **atelier cuisine** a eu lieu le 27 novembre avec 16 participants.

→ **À ne pas rater** :

Repas dansant, le samedi 23 mars 2024 à partir de 20h

→ **Contact** : **Joelle Pion** : 06 81 88 55 47

Nathalie Allély-Deschatre : 06 07 89 38 69

LES CLUSIENS

Maisons fleuries

Jeudi 30 novembre à la salle des fêtes d'Aigurande, le Président Marc Fleuret et les conseillers départementaux ont remis les prix aux lauréats du Concours départemental des Villes, Villages, Maisons et Fermes fleuries pour 2023.

Chaque année, en prenant part à ce concours, les participants agissent pour **l'embellissement et l'attractivité du département de l'Indre**. Grâce à leurs efforts et à leur talent, habitants et communes contribuent à **l'amélioration du cadre de vie**, valorisant ainsi l'image d'un territoire proche de la nature qui favorise détente et bien-être. Outre la qualité et **l'esthétisme des aménagements floraux**, les actions en faveur de la biodiversité et de la préservation de la ressource en eau ont été prises en compte. En 2023, l'évaluation du jury départemental s'est en effet appuyée sur une grille de notation comprenant notamment des **critères relatifs à la récupération d'eau de pluie**, au **paillage**, à la présence de **plantes mellifères**, à la **diversité végétale**...

Depuis plus de 50 ans, le Département de l'Indre participe au Concours national des Villes, Villages, Maisons et Fermes fleuries et l'organise au niveau départemental.



Les lauréats 2023 pour Cluis sont :

- Madame BRÉ Ginette - 1^{ère} Catégorie, 1^{er} prix (4, Villiers)
- Madame GIRARDOT Nadine - 1^{ère} Catégorie, 2^e prix (4, route du Stade)
- Madame LADANT Colette - 1^{ère} Catégorie, 2^e prix (34, Laveau)
- Monsieur DORANGEON Eric - 1^{ère} Catégorie, 3^e prix (9, bis chemin de Ragon)
- Monsieur GABORIT Rogatien - 1^{ère} Catégorie, 3^e prix (6, rue des Véveilles)
- Monsieur et Madame GEORGEADE-DENOU Nat - 1^{ère} Catégorie, 3^e prix (8, route des Valettes)
- Monsieur GUIMBAUD Gaston - 1^{ère} Catégorie, 3^e prix (10, chemin de Puy d'Auzon)
- Madame SAMSPOUX Mélanie - 1^{ère} Catégorie, 3^e prix (9, Robinet)
- Madame ROUTET Marinette - 1^{ère} Catégorie, 3^e prix (18, route d'Orsennes)
- Madame COLAS Lucette - 2^e Catégorie, 1^{er} prix (11, rue du Château)
- Monsieur POURINET Gérard - 4^e Catégorie, 3^e prix (Les Rivois)



La commune de Cluis s'inscrira au **concours national** dans l'espoir d'obtenir le **label avec une première fleur** dès cette année 2024.

A. P. / J.P. D.

➤ Réouverture de magasin



Une **nouvelle boutique** a vu le jour, elle est située au 6, rue Grande. Elle est tenue par **Isabelle et Sébastien Chigard** qui nous proposent d'acheter ou de vendre des vêtements de seconde main pour petits et grands. La boutique est ouverte du lundi au samedi sauf le mardi matin. **Bienvenue à eux !**

G. D.



Réunion de santé publique sensibilisation sur les risques radon

→ Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un **gaz radioactif d'origine naturelle**, invisible et sans odeur. Il est présent dans certains types de roches et particulièrement les **roches granitiques**. Certains territoires de la région Centre-Val de Loire sont concernés par les remontées de radon en raison de son **contexte géologique local**.

Dans l'Indre, les **habitants du sud du département** sont concernés par un potentiel radon élevé dans leurs logements.

L'inhalation de radon accroît le risque de développer un **cancer du poumon** : il est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire a lancé sa 2^e **campagne de sensibilisation et de mesure d'exposition du radon** dans les logements des territoires concernés par un potentiel élevé de radon (catégorie 3).

Le 18 octobre 2023, l'ARS et CAP Tronçais ont animé une **réunion publique** à Cluis afin de présenter le radon, de donner quelques **conseils sur les gestes à adopter** pour améliorer la qualité de l'air intérieur de leur logement (aération, ventilation...) et remettre un **kit de mesure gratuit aux Clusiens volontaires** afin de mesurer la quantité de radon de leur logement pour une durée d'environ 3 mois, soit de novembre à début février. En tout, plus d'**une vingtaine de Clusiens font la mesure**, elle sera ensuite analysée par un laboratoire indépendant, puis sera transmise aux habitants par l'ARS au Printemps.

En cas de résultats supérieurs à 300 Becquerel/m³ (considéré comme "risque moyen" avec actions correctives souhaitables sur le logement), l'ARS Centre-Val de Loire pourra, accompagnée de CAP Tronçais, conseiller sur les **travaux susceptibles d'être effectués** pour limiter l'entrée du radon dans le logement (rebouchage de fissures, travaux d'étanchéité, installation ou rénovation d'un système de ventilation...).

Nous vous tiendrons informés des résultats dans le prochain bulletin municipal.

A. P.

LES CLUSIENS

Devoir de mémoire

➤ **Souvenir du maquis de Cluis**
au monument de la gare



Le samedi **1^{er} juillet 2023**, la cérémonie au monument de la gare était présidée par M. Fleury, Maire de Cluis. Il faut souligner la présence de Mme Fontaine, Vice-Présidente du Conseil départemental et de M. Robert, Conseiller départemental, de Mme Fofano, Coprésidente et de M. Descout, Coprésident de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance de l'Indre (ANACR), de Mme Beuzard, Présidente de l'Association d'histoire et de la mémoire de la Résistance et de la Déportation de l'Indre (ACRDI), de Mme Carteron, Présidente de l'ANACR des cantons de Neuvy-Aigurande.

Des Clusiens marquaient, par leur présence, leur **devoir de mémoire** : Amis de la résistance, M. Pagnard ancien Maire, Conseillers municipaux, membres de l'ANACR, de la FNACA, des Pompiers, du Réveil Clusien, et, parmi les six porte-drapeaux, nos 2 Clusiens, M. Bré et M. Lagonotte.

Après le **dépôt des fleurs**, M. Guimbaud et M. Portier ont rappelé les conditions dans lesquelles sont morts les **12 résistants honorés lors de cette cérémonie** ; M. Fleury a remercié l'assistance puis rappelé le développement du maquis de Cluis à partir du 6 juin 1944 et la conservation d'un **document relevant les 280 noms de résistants**, dont un tiers de Clusiens, inscrits au Maquis de Cluis ; M. Robert a rappelé le courage de l'ensemble des Résistants qui ont combattu pour libérer la France et pour la démocratie de notre Pays. La cérémonie se termina par le **salut aux drapeaux**, suivi d'un vin d'honneur servi à la mairie de Cluis.

➔ **Prochaine manifestation**
au Monument de la gare,
le samedi 29 juin 2024

Asso

➤ Cérémonies de l'armistice du 11 novembre au monument aux morts

Le 11 novembre 2023, la cérémonie au Monument aux morts a été présidée par M. Fleury, Maire de Cluis : il a lu **le message du Ministre des Armées**. M. Vincent Portier a brièvement évoqué les **114 "Morts pour la France"**, pendant la 1^{ère} guerre mondiale qui étaient nés à Cluis ou y résidaient. En présence des Clusiens, dont trois Porte-drapeaux, des pompiers, du Réveil Clusien, M. Fleury, M. Colas et M. Portier ont déposé des fleurs. M. Fleury et M. Portier ont aussi fait **"l'appel des Morts"** de Cluis lors de la guerre 14-18 où la France eut à déplorer la mort 1 400 000 de ses soldats.

➔ **Prochaine manifestation**
au Monument aux morts, le 8 mai 2024.



Asso

Duoday : une journée pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

La 6^e édition du "Duoday" s'est tenue le jeudi 23 novembre 2023 partout en France. Le Duoday s'inscrit dans le cadre de la 27^e semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui s'est déroulée du 20 au 27 novembre 2023.

Pendant cette semaine, il est offert aux entreprises et collectivités la possibilité de participer au Duoday. Cela consiste à accueillir une **personne en situation de handicap** et à **l'intégrer** afin qu'elle découvre un nouveau métier.

La commune de **Cluis a participé** à cette journée spéciale le 23 novembre dernier en accueillant **Steven aux espaces verts** et **Stéphanie à la cantine**, deux personnes qui travaillent habituellement pour **l'ADAPEI 36**.

Ce fut une **expérience très enrichissante** pour ces deux jeunes, mais également pour les employés communaux ravis de pouvoir y participer.

La commune n'attend pas le Duoday pour travailler avec l'ADAPEI. En effet, les employés des espaces verts **participent** plusieurs fois par an à **l'entretien des abords des ruines** de Cluis-Dessous, ceux de la **lingerie** prennent

en charge l'entretien du **linge communal** (tenues, torchons...) et dernièrement, l'équipe de peintre a entièrement réalisé les **travaux de peinture de la salle des associations**. M. P.



L'histoire de la bibliothèque

4 000 livres et plus vous attendent à la bibliothèque François-Bailly, au 16, rue de la Croix de la Mission.



© CD36

Le Docteur François BAILLY, médecin, conseiller municipal et président de l'ASSC eut l'idée de créer une **bibliothèque à Cluis**, avec l'appui de la commune. Elle fut inaugurée le **27 novembre 1982** sans son fondateur, décédé au mois d'août.

Les locaux occupent **deux anciennes classes de l'ancienne école libre** tenue par des sœurs. Pour la mise en place des livres, les **rayonnages de la pharmacie PERICAT** ont été installés dans la grande salle par Robert Douard et Serge Bénêteau.

Une collecte de livres fut organisée auprès des Clusiens permettant de récolter **1900 ouvrages**. Enrichie dès 1983 par un **fonds de 500 ouvrages** prêté et régulièrement renouvelé par la

Bibliothèque Départementale de l'Indre, elle comptait des milliers de livres en fonds propre.

Mlle Godiard, la première responsable, l'ouvrait au public le samedi après-midi avec d'autres bénévoles. Dans une seconde salle, étaient présentés aussi des **documents de la Société généalogique du Bas-Berry (SGBB)**, des **documents sur l'histoire de Cluis** ainsi que des **objets historiques** (sarcophages, vitraux...).

Conjointement, avec la municipalité, une **série de travaux** améliora continuellement le confort de la salle. Les pièces furent refaites en 1993-1994, puis un **coin enfant** fut ajouté en 1998. Le mobilier fut renouvelé avec l'aide de Paulette et Serge Bénêteau avant

l'informatisation du catalogue en 2006. La **réservation d'ouvrages par internet à la BDI** est devenue possible en 2011. En 2022, deux **modules de chauffage** liés à une pompe à chaleur sont installés.

Cette année, une page va se tourner. Après de nombreuses années d'ouverture, Régine Hilaire, Francine Mathieu et l'ASSC vont rendre les clés de la bibliothèque. **La municipalité va donc reprendre la gestion de la bibliothèque** en son nom simplement parce que les bibliothèques sont maintenant quasiment toutes gérées ainsi. Dans ce cadre, cela permet notamment d'obtenir **certaines subventions**.

Nous **remercions vivement l'ASSC** d'avoir enrichi le patrimoine culturel cluisien par la création et la tenue de cette bibliothèque par leurs bénévoles. C'est une chance pour une commune comme la nôtre.

La bibliothèque va être fermée au public dans un premier temps afin de pouvoir y **réaliser quelques travaux**. Elle devrait rouvrir courant 2024. Le plus tôt possible nous l'espérons.

Même si **la bibliothèque devient municipale**, elle continuera de fonctionner à l'aide de bénévoles. Sans eux, rien ne sera possible !

Alors **si vous avez envie de contribuer** à donner une deuxième vie à cette dernière, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie sans plus attendre. **Plus il y aura de bénévoles, plus il y aura d'idées nouvelles pour la bibliothèque** et moins il y aura de temps à y consacrer par chacun.

Article écrit conjointement par l'ASSC et la Municipalité.



C'EST PASSÉ



Nous n'avons pas oublié nos aînés

En cette fin d'année 2023, nous nous sommes rendus auprès d'eux, dans les **Ehpad** pour leur apporter quelques **douceurs** et partager un **temps d'écoute et de plaisir**.
G.D.

La remise des diplômes

Le **13 octobre 2023**, pour la deuxième année consécutive, la commune de Cluis a offert une **récompense aux jeunes clusiens** ayant eu une mention lors de l'obtention de leur examen (BAC, Brevet, CAP...).

Nous avons félicité Ampeau Axel, Thibaut Léane, Thébault Evan, Baudet Tiffen, Peyrot-Poitevin Léane et Manjean Lucas. Ils se sont vus remettre une **carte cadeau** d'un montant différent en fonction de la mention obtenue, valable dans une grande enseigne culturelle.

Tous les Clusiens ayant obtenu une mention peuvent y prétendre à la seule condition de **s'inscrire en mairie durant l'été** et en présentant le justificatif adéquat. **Bravo à tous !**
M.P.



Le repas des seniors

Le **9 décembre** dernier a eu lieu le traditionnel repas des seniors. Celui-ci vise à rassembler **les plus de 70 ans** de notre commune afin de passer un **moment agréable**. Le repas concocté par Maria du Café de l'Union fut très apprécié, au vu du retour des assiettes vides.

Malheureusement, cette année, moins de personnes que d'habitude y ont participé. Malgré tout, certains ont pu s'adonner à leur passion pour le chant ou la danse tandis que d'autres appréciaient simplement de passer un bon moment en compagnie des autres.
M.P.





INFOS PRATIQUES

➤ Compostez, transformez ! C'est notre responsabilité

Avec la nouvelle année arrive une nouvelle obligation, celle de composter les déchets biodégradables de chacun. Les déchets alimentaires d'un ménage sont estimés à environ 38% de leurs ordures.

Le compostage est un procédé simple. Il permet notamment de **réduire les déchets organiques** tout en forçant la **préservation de l'environnement**. En effet, avec l'obligation de composter vos déchets au 1^{er} janvier 2024, ils n'auront plus à être enfouis dans des décharges, et cela réduit les émissions de gaz à effet de serre.

De plus, une notion qui n'est pas négligeable, le compost vous permet d'avoir un **engrais sain** pour entretenir et fertiliser vos jardins ou jardinières. Vous l'aurez compris, c'est un bienfait pour vos plantes, qu'elles soient en intérieur ou à l'extérieur.

Si vous en avez la possibilité et la place, la meilleure solution est d'avoir un **composteur** chez vous. Cependant, la loi ne l'oblige pas. Il vous faudra alors privilégier un bac dans lequel déposer vos déchets et aller le vider

dans un **composteur collectif**. Certaines métropoles ont franchi le cap et proposent des points de collecte pour le dépôt volontaire des déchets alimentaires.

La **Communauté De Communes Val De Bouzanne** a, pour les communes qui lui sont rattachées, la **compétence du ramassage des ordures ménagères** et à ce titre, nous attendons, pour ceux qui ne peuvent composter chez eux, des **consignes relatives à cette nouvelle obligation** légale de tri des ordures ménagères.

➤ BON À SAVOIR

Les **déchets verts encombrants** provenant de l'entretien du jardin, comme ceux de tailles, d'élagage ou bien d'abattage, **ne sont pas concernés**. Vous devrez donc les déposer en déchetterie comme vous en avez l'habitude.

J-P. D.

INFOS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au samedi, 9h - 12h
Mardi, mercredi et vendredi, 15h - 17h
Tél. : 02 54 31 21 06 / **Fax :** 02 54 31 24 62
mairie.cluis@wanadoo.fr

PERMANENCE DES ÉLUS MUNICIPAUX, SUR RENDEZ-VOUS

Didier Fleury, maire : les matins, du lundi au vendredi
Jean-Pierre Dalot, 1^{er} adjoint : lundi matin
Aymeric Brisse, 2^e adjoint : vendredi après-midi
Mélicha Penot, 3^e adjointe : jeudi après-midi

→ Syndicat d'initiative - Mairie

Tél. : 06 20 83 10 26
Mairie : 12, rue du Château

→ Service des eaux

20, rue de la Croix de la mission
Du mardi au vendredi, 8h - 12h
Le samedi, 8h30 - 12h
Tél. : 02 54 31 26 61

→ Familles Rurales

(Service de Maintien à Domicile)
Mairie de Cluis, le mercredi, 9h - 12h
Tél. : 02 54 31 25 54

→ CPAM, La Châtre

13, rue d'Olmor
Le vendredi 8h30 - 12h30, 13h30 - 16h30
Tél. : 3646

→ La Poste

Du lundi au vendredi, 13h30 - 16h
Le samedi, 9h30 - 11h30
Tél. : 02 54 06 14 01

→ Service social DPDS

Sur rendez-vous
Tél. : 02 54 48 23 08

→ Bibliothèque F. Bailly

10, rue de la Croix de la Mission
En travaux, réouverture courant 2024

→ Ordures ménagères

Ramassage tous les jeudis
Collecte des encombrants (limités à 1m³) :
1^{er} lundi de chaque mois, sur demande au secrétariat de la mairie

→ Taxi Cluis

Tél. : 02 54 31 28 15 ou 06 83 23 82 25

→ Assistantes maternelles

Liste consultable en mairie et sur www.indre.fr

→ Accueil périscolaire

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, 7h20 - 8h50, 16h30 - 18h45, hors vacances scolaires
Tél. : 02 54 31 29 60

Kinésithérapeute

M. Pirampel - 15, rue du 19 mars 1962
Tél. : 02 54 31 21 90

Médecin

Docteur Élena Pirampel - 15, rue du 19 mars 1962
Tél. : 02 54 31 21 90

Cabinet infirmier

Mélicha Penot, Séverine Chelot,
Emilie Pantaléon, Christelle Jouannès
7, rue Grande
Tél. : 02 54 31 26 91 / 02 54 06 03 38

Pharmacie Bré-Gouneau

Du lundi au vendredi, 9h - 12h30, 14h - 19h30
Le samedi, 9h - 12h30
Tél. : 02 54 31 20 95

Clinique vétérinaire

M. Fosse et Chirossel - 28, route d'Aigurande
Tél. : 02 54 47 22 82 - Urgence 24h/24 et 7j/7

